



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-529

I-I-15 Délibérations, décisions

OBJET : CONTRAT POUR LA CO-ANIMATION D'UNE CONFERENCE

DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle
Réf : SJ/ SS 256755
DGS :
DGA : 
CAB :
CS : 

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste de Buch organise un festival de théâtre parrainé par Olivier Marchal « Les scènes d'Olivier Marchal » du 10 au 20 novembre 2022.

Considérant que la ville de La Teste de Buch propose une conférence de lancement sur le thème « Olivier Marchal, homme de théâtre » le jeudi 10 novembre 2022 à 18h30 au théâtre Cravey

DECIDE

Article 1

De signer le contrat avec Monsieur Jean-Luc Bihoreau, domicilié 17 Parc de Diane à Jouy en Josas (78350) afin de définir les modalités d'engagement des deux parties pour l'organisation de la conférence de lancement du festival le jeudi 10 novembre 2022 à 18h30 au théâtre Cravey.

Article 2

Monsieur Jean-Luc Bihoreau s'engage à co-animer la conférence gracieusement.
La Ville de La Teste de Buch s'engage à prendre en charge directement les frais d'hébergement de l'intervenant pour la nuit du jeudi 10 novembre ainsi que 2 repas le jour de la conférence.
La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les frais de transport aller-retour pour un forfait maximum de 305 € sur présentation d'une facture et d'un RIB.

Article 3

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la responsable du SGC de Belin Beliet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.
Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 14/10/2022



Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221014-DEc2022_529-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022

Affichage : 19/10/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

